Louisiana Courrier de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES.—NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 22 JUILLET 1847.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR
MAGNE & WEISSE,
No. 81 rue de Chartres, et No. 13 rue du Camp
NOUVELLE-ORLEANS :
LUNDI MATIN, 22 JUILLET 1847.

Les journaux locofocos ont beau faire ; la position politique du général TAYLOR est parfaitement claire, parfaitement d'gné, et elle n'embarrasse nullement les whigs qui se sont empressés de se ranger sous la bannière du Héros de Buena Vista. Le *Journal de Louisiane* cite un fragment d'une lettre où le brave général répète à deux reprises différentes qu'il est Whig ; il ajoute en même temps qu'il est éloigné de toute aucrimie de parti et qu'il aspire à voir son pays délivré des maux qu'entraîne à sa suite l'esprit de parti poussé à l'extrême.

Whig, dit-il est sonne, mais bien peu savent le pouvoir de faire un président connusse un homme qui, dans ce qui est capable de diriger l'administration grande jusqu'à et de la rangée. Tout aux premiers jours de la république, les hommes qui étaient pas le président, le quelque parti qu'il appartient mouvaient ! Cette fois ! Cet est alors le parti qui ne serait pas fier de contribuer à son élévation ! Les whigs ne se rangent sans crainte autour de lui, les avant-tirs ne qu'ils ont à attendre d'un homme de cette trempe. Convaincu de la vérité des grands principes qui guident les whigs, ils sont avec eux sur les points les plus importants de leur doctrine, cédant aux injections d'une conscience noble et pure, le général TAYLOR a aux qu'un but ; ce sera le bonheur du pays. Or les whigs demandent-ils autre chose ? assurément non. Ils n'ont pas à se compromettre en soutenant le vieux " Rough and Ready," et ils ont en même temps la chance que leurs idées prévalent un jour tout naturellement.

Le général TAYLOR ne veut pas courir comme homme de parti ; il veut entrer au pouvoir sans engagements sans entraves ; ce n'est pas nous qui soupçonnons à nous plaindre. Nous savons fort bien qu'il peut arriver de plus heureux au pays, c'est que, devenu magistrat suprême, il puisse user de son libre arbitre. Ses convictions et sa conscience sont de sûres garanties en faveur de ses actes ; et l'on peut s'en contenter.

Après avoir indiqué l'impression, causée sur différents points, par les déclarations du général TAYLOR à propos de la Présidence, et avoir constaté que dans plusieurs circonstances les hommes des deux partis se sont réunis pour proclamer la candidature du brave général, le *Courrier des États-Unis* ajoute :

On serait d'autant plus inconséquent, on serait injuste que cette union de toutes les opinions politiques ne vînt en aide à un homme tendu un même citoyen. L'histoire de l'Union a deux présente quatre élections spéciales. Washington a été deux fois président par un seul suffrage, Jefferson, lors de sa réélection, n'a compté que quatre suffrages négatifs, et Monroe n'en a compté qu'une. L'adoption unanime du général Taylor serait un événement d'autant plus facile, d'autant plus plausible, les opinions qui composent les partis politiques sont peut-être moins tranchées qu'elles ne le sont au moment du vote et des événements. Le rêve d'une Banque Nationale a été enterré sous les ruines de la Banque des États-Unis. Les dépenses résultant de la guerre du Mexique rendent impossible pour longtemps toute réduction du tarif, et l'assertion ne s'exécutera pas de distribution des terres publiques. La sonnette-serrure est une invasion plaisanterie qui est devenue sans conséquence. L'avenir semble donc en certain neutre sur lequel tous les intérêts peuvent se rencontrer sans se froisser ni se froissement. Mais obtenir de whigs et de locofocos qu'ils se soudent à être Américains, c'est bien difficile, aussi difficile qu'il est à des conservateurs et à des radicaux de Paris de se borner à être Français.

TEXAS.—Le vapeur *Yacht*, capt. Crane, nous a apporté nos journaux de Galveston jusqu'au 17 ; il n'en était pas cependant que le 19.

Le 12 courant, une des chaudières du vapeur des États-Unis, *Ion Clare*, qui se trouvait alors à l'embouchure de la Sabine, a éclaté ; deux hommes ont été tués et plusieurs autres grièvement blessés.

Les recoltes présentent une belle apparence et donneront sans doute un abondant produit.

Trois Allemands employés sur une ferme appartenant à M. Schmidt, de l'autre côté de la baie, ont été tués ; l'affaire devait être portée devant les tribunaux. Le *News* ne croit pas devoir en donner les détails.

VERA-CRUZ.—La goélette *Mary Ellen*, capt. Shreveru, est arrivée hier de Vera-Cruz, d'où elle était partie le 2 courant. Elle n'a apporté aucune nouvelle, et, nous le croyons, aucun journal.

Le général Taylor est encore à Vera-Cruz en attendant l'arrivée du *Massachusetts* qui apporte certaines troupes indispensables à l'armée.

Les troupes qui campent sur le rivage voisin de la ville jouent en bonne santé et conservent courage pour. Rien de nouveau de l'armée du général Scott.

HAVANE.—Le brick *T. Street*, capt. McConnell, est arrivé hier de la Havane, d'où il était parti le 10 courant. La frégate des États-Unis *Raritan* était encore à la Havane venant de Tampico. Plusieurs bâtiments étaient partis de la Havane, à peu près vers le même temps que le *T. Street*.

L'*Inquirer* de Philadelphie cite en Pennsylvanie seulement dix-huit journaux whigs qui ont arboré le nom du général TAYLOR en tête de leurs colonnes. Ce sont, outre l'Inquirer lui-même, le Herald de Somerset, le Commercial-Advertiser d'Erie, le Whig de Easton, le Whig et Intelligencer de Harrisburg, l'Union and Sentinel de Lancaster, le Journal de Portsville, le Whig and Repository de Chambersburg, le Chronicle de Philadelphie, le Comm. Journal de Pittsburg, le Democrat Pennsylvanien d'Uniontown, le Democrat de Danville, le Reporter de Washington, la Gazette de Mauch-Chunk, le Morning Star de Doylestown, le News de Shippenburg, et le Journal de Reading. "Il y en a encore d'autres, ajoute l'*Inquirer*, mais notre mémoire ne nous en fournit point en ce moment les noms. Outre ceux d'ailleurs qui ont déjà déployé la bannière de TAYLOR, bon nombre de journaux whigs influents dans l'Etat ont exprimé leur préférence en faveur du vieux 'Rough and Ready,' et demandent chaudement sa nomination par une Convention nationale des whigs.

OREGON.—On a reçu à Boston, par la voie de Californie, des nouvelles de ce territoire qui sont jusque vers la fin de l'an dernier. Cela n'est pas très-moral dira-t-on ; mais néanmoins les renseignements que l'on reçoit ne manquent pas d'intérêt. Ils nous sont transmis par un journal local, publié dans la "Cité d'Oregon." Ce journal porte le titre de *Spectator* ; il est bien imprimé et il contient un assez bon nombre d'avertissements. Son air de prospérité prouverait que la "Cité" où il se publie, est dans une voie de développement rapide. Il est du reste rédigé par un "Comité de Directeurs" dans le gouverneur du Territoire, M. M. Abernethy, est le président, et il a pour éditeur M. G. L. Curry qui est membre du comité, et en même temps, si notre mémoire nous sert bien, secrétaire du gouverneur. On voit que c'est une feuille essentiellement administrative.

La législature d'Oregon s'est réunie le 1er décembre et s'est organisée en élisant pour orateur A. L. Lovejoy. Le message du gouverneur est publié tout au long par le *Spectator* : ce message annonce d'abord que, selon toutes les probabilités, un traité a été conclu entre les États-Unis et la Grande Bretagne pour le partage du territoire. (On voit que les nouvelles ne vont pas plus vite dans l'Oregon qu'elles n'en viennent.) Il espère que les États-Unis ne tarderont pas à prendre formellement possession du territoire et à étendre sur les habitants la juridiction du gouvernement fédéral. D'après ce [illegible] document, l'administration territoriale [illegible] fonctionner avec la plus grande régularité ; les mesures que prend l'exécutif et les lois que passent la législature n'inspirent pas assez de respect. Le gouverneur recommande une modification dans le service des pouvoirs, dans l'organisation des cours de justice, ainsi que dans la loi sur la [illegible] des terres. Il insiste sur la nécessité d'établir des phares le long de la côte et notamment à l'embouchure de Columbia : il prévient que, faute à l'expédition d'un pilote, l'entrée et la sortie de ce fleuve sont des plus faciles et n'offrent plus que peu de danger. Il annonce que le pilote de la "Cité d'Oregon" a été détruite par un incendie, œuvre de la malveillance. Il engage la législature à prendre des mesures pour empêcher la population blanche d'opprimer et de persécuter les indigènes. Il constate l'arrivée récente et l'arrivée prochaine de plusieurs corps d'émigrants, et il espère qu'ils n'auront pas à regretter d'être venus s'établir dans ce territoire. Il terminé par ces mêmes paroles suivantes :

"J'appellerai votre attention sur l'éducation sans éducation en pays ne peut être prospère et le devoir de la législature est de pourvoir amplement à l'éducation de la génération qui s'élève.

"Je suis heureux de constater que l'année qui vient de s'écouler a récompensé honnêtement les travaux du laboureur ; la moisson a été abondante ; et grâce à la sécheresse qui a régné durant le temps de la récolte et fermer la récolte, sans la moindre perte, tous les grains de son labeur.

"Durant la saison dernière, nous avons, dans toute l'étendue du territoire, joui d'une vitalité salubrité. Ces biens doivent nous exciter à témoigner notre reconnaissance à l'Être Suprême qui [illegible] versés sur nous."

D'après la recommandation du gouverneur, le bill relatif aux pilotes a été adopté ; Un autre a créé un "Bureau des Terres" et M. Thomas McGruder a été nommé Recorder.

Bien que la législature ne se fut ajournée que le 1er décembre, dès le 10 le *Spectator* demandait l'ajournement, attendu qu'elle coûte $50 par jour, et que la dette publique, qui est déjà de $5000, va toujours [illegible].

Le projet d'un chemin [illegible] du Pacifique existe un assez vif intérêt dans l'Oregon. *Spectator* engage la législature à faire quelque manifestation sur ce sujet, en adressant au Congrès soit des résolutions, soit un mémoire. Il engage aussi que la législature devrait demander au Congrès un remorquant à vapeur pour l'embouchure du Columbia.

VALEUR DES JOURNAUX AMÉRICAINS.—L'*United States Gazette* de Philadelphie a été vendu récemment pour $15,000 ; la moitié de l'*Atlas* de Boston a été achetée $35,000 ; le *Daily Advertiser* de la même ville a rapporté $10,000 pour la moitié de sa propriété ; un tiers du *Courier and Enquirer* de New-York a été vendu, il y a quelque mois, $30,000 et un quart de la *Tribune* $25,000.

M. VATTEMARE ET LES CHEMINS DE FER.—La compagnie du chemin de fer de Normandie à Worcester a mis gratuitement à sa disposition ses wagons et ses bateaux à vapeur pour transporter ses échanges internationaux. La plupart des autres compagnies de chemin de fer se proposent de suivre cet exemple. C'est une libéralité qui lui fait honneur, mais dont l'initiative appartient, ne l'oublions pas, à la compagnie du chemin de fer de Paris au Havre.

Chronique Locale.

CORONER.—Elizabeth Hipes, Allemande de naissance, a été trouvée morte, hier, dans une chambre, à bord du navire [illegible], chargé par de la 28 municipalité, le coroner Spellman fut invité à venir faire la levée du corps. Il résulte à bord du navire, mais apprenant que la défunte avait succombé à une [illegible] [illegible] à faire l'enquête, [illegible] avec raison que la loi lui défend de procéder à une levée de corps lorsque la mort est [illegible] naturel de la maladie.—M. Spellman a informer Elizabeth aux frais de la ville, [illegible] était morte dans le dénuement le plus absolu.

RECORDER GERSON.—La femme Ann Reley, arrêtée hier à la requête de M. George Kline, qui l'accuse de vol, a été conduite au poste de la comparaître prochainement devant le recorder Gerson.—John Hewes, prévenu d'avoir assailli [illegible] Charles Rodgers, a été condamné à payer une amende de $15.—Jacob Solomon a été renvoyé jusqu'à la 1re Cour de District, pour répondre à une accusation de vol de fait.—Plusieurs autres individus comparaissent devant le recorder pour de minces délits ; mais il est fort inutile d'en rapporter le [illegible] : il vaut mieux se réserver pour les gros péchés.

RECORDER BALDWIN.—Une seule affaire a été appelée hier devant ce magistrat : c'est celle d'un nommé William N. Porter, accusé d'avoir frappé un commissaire de police. Porter a été fourni un cautionnement de $500 pour répondre de sa comparution devant le juge Mellery.—L'affaire de James Donnelly, prévenu de faux, sera instruite ce matin.

RECORDER SIRENEAU.—Nous n'avons pas même trouvé de quoi glaner dans le tribunal de ce magistrat. Absence complète de filous, de pickpockets, de voleurs et d'ivrognes, de coupe-bourses et de coupe-jarret. Il n'y avait là hier qu'une seule accusée, la femme Doyle qui, après avoir ingurgité une abondante quantité de brandy, avait, la nuit précédente, parcouru les rues de la 2ème Municipalité en chantant, sur un effroyable diapason, une gamme infernale qui avait réveillé les paisibles habitans de cette partie de la ville. Mary a été envoyée à la maison de détention.

CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ NO. 2.—Le conseil a siégé hier sous extraordinairement. On donne lecture d'un message du maire, en vertu duquel ce magistrat informe le conseil qu'il a cru nécessaire de prolonger l'époque relativement à la réception des propositions cachetées, à l'effet de faire des réparations et des sections de certaines rues de la municipalité. Le maire recommande également que le voyer soit autorisé à employer des charrettes pour enlever toute la terre qui s'accumule dans les rues. Le maire informe en outre le conseil qu'il a approuvé l'ordonnance passée dernièrement par ce corps, relative au port de la municipalité ; mais ce magistrat suggère quelques légers amendemens à cette ordonnance, tendant à faciliter les déchargements des navires. Le maire informe le conseil que le terme de la pétition, relative à l'ouverture et à l'élargissement de la rue des Ursulines, est expiré ; et, en conséquence, il demande à ce conseil de prendre telles mesures nécessaires à l'accomplissement de cette rue. Le maire informe en même temps une communication de MM. Belloeq et Gérard, dans laquelle ces Messieurs se plaignent que le contrat pour la réparation des wharfs a été donné à MM. Gobet et Amiel ; attendu que la proposition de ces derniers Messieurs se trouvait plus basse que les leurs. Le conseil discute fort longuement la communication de MM. Belloeq et Gérard. La discussion a enfin terminée en renvoyant ladite communication à un comité spécial, composé des MM. Derbès, Fabre et Claiton, avec pouvoir de faire un rapport immédiatement après la fin de l'adoption de cette motion, le conseil prend un repos.

Quelques minutes ensuite le conseil entre en séance. M. Derbès, président du comité spécial, rappelle que les membres composant ce comité sont divisés sur cette question ; attendu qu'il y a des points de loi fort embarrassants sur ce sujet, et que le comité ne peut émettre son opinion sur une question d'une si haute importance. M. Fabre propose alors que ladite communication soit référée au comité judiciaire, avec instruction de consulter l'avocat de la municipalité. Cette motion prévaut par 6 voix contre 5.

Le Conseil, après avoir statué sur les différens paragraphes du Maire, s'occupe de la lecture des pétitions.

Le secrétaire donne lecture de la pétition de plusieurs habitans demeurant [illegible] de la savonnerie de M. Blanque, et demandant au Conseil qu'ils [illegible] [illegible] [illegible]